

**nysse**  
Immo

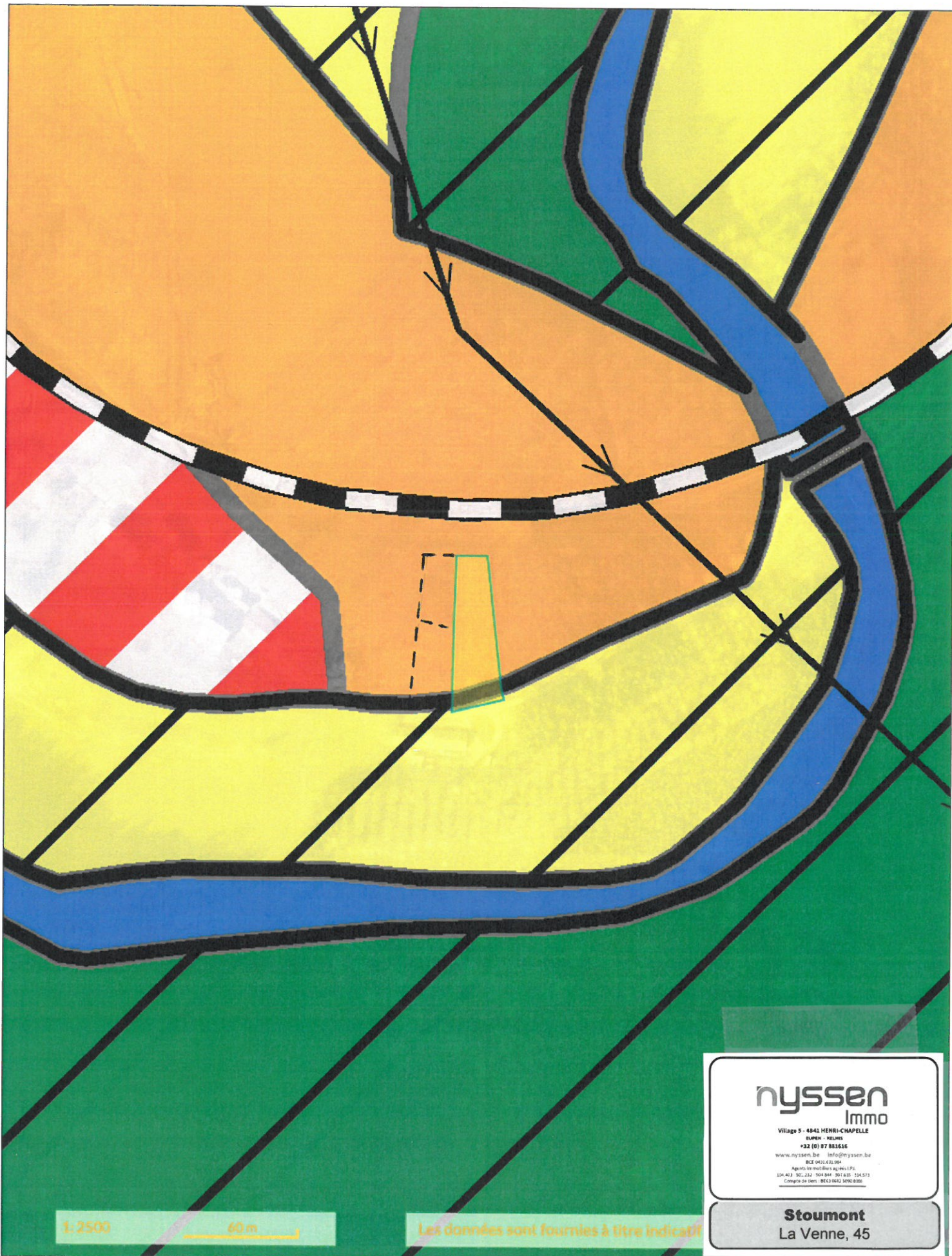
Village 5 - 4840 HENRI-CHAPELLE  
SUPER K&M  
+32 (0) 87 883616  
www.nysse.be info@nysse.be  
BCE 0431 631 994  
Agence immobilière agréée I.F.I.  
IMMO 501 232 504 944 3071 A15 514 572  
Compte de tiers: BE63 0626 5306 9005

**Stoumont**  
La Venne, 45

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.







**nysse**  
Immo

Village 5 - 4842 HENRI-CHAPELLE

SUPPEL - RELIMS

+32 (0) 87 881658

www.nysse.be info@nysse.be

BCE 0433.632.994

Agents immobiliers agréés I.P.F.

124.462.500.232 1048.844.207.630 124.573

Compte de chèques BE63 1042 5090 8308

**Stoumont**

La Venne, 45